

PLAINE ATTRACTIONS

la lettre du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

n° **23**

été 2013

DANS CE NUMÉRO

P2 La parole à...

Pôle Emploi

P4 Tout naturellement

Inventaire "faune-flore"

PPJ

*Déclaration
environnementale*

P6 Sous la serre

Avenir Bois Charpente

Journée Portes Ouvertes

PAMPA

P7 News

API Diffusion

FIPA

Auranove

P3 En pleine croissance

Devos-Vandenhove

Gros plan

Le métier de designer

P5 Bienvenue !

Acti-Parc

Copper Distribution

Fronius

Eddyfi

P6 Sur le pouce

Les "Halles de St-Vulbas"

La Cressonnière

plainedelain.fr

P8 Ça se passe chez nous

Fête du Parc

L'AG du Club

Plaine détente

myplainedelain.fr

Calendrier

plaine
Parc industriel
de l'ain

EDITO

Le SMPA est mort, vive le SMPIPA !

Le 22 février 2013 les élus du SMPA adoptaient des nouveaux statuts. Ils ont été entérinés par arrêté inter-préfectoral le 29 avril et s'appliquent dès lors. Ces nouveaux statuts comprennent un changement de nom : le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain se transforme en Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. Mais ce n'est pas ici le seul changement, dès maintenant...

Le PIPA est un avorton de ville nouvelle. Cette image ne traduit cependant pas le beau bébé qu'il est devenu. Dans le cadre de la politique des villes nouvelles des années 60-70 (qui donnera naissance à L'Isle d'Abeau, Melun-Senart, Cergy-Pontoise, Villeneuve d'Ascq etc.), les urbanistes-aménageurs de l'époque, mobilisés par un Etat encore très interventionniste, avaient imaginé de créer deux villes nouvelles à côté de Lyon. La première, L'Isle d'Abeau, a vu le jour. La seconde, envisagée sur l'axe Lyon-Genève à une trentaine de kilomètres de la capitale des Gaules, sera repoussée par les élus locaux de l'époque, un certain Guy de la Verpillière en tête. Il était resté de cette histoire une ambition de voir grand, une volonté de s'adapter aux réalités locales exemptes des chimères parisiennes et surtout un tour de table du SMPA pour le moins complexe.

Siégeaient depuis la création du PIPA en 1974 pas moins de 11 membres représentatifs de ces fonts baptismaux. Le Département de l'Ain disposait de 48% des voix, celui du Rhône de 20%,

celui de l'Isère de 12%. La Région et la Communauté Urbaine de Lyon étaient également présentes avec 4% chacune. La ville nouvelle de L'Isle d'Abeau était représentée par la CAPI avec 1% des voix, tout comme le District de la Plaine de l'Ain, devenu SIVOM puis Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain. Le monde économique était représenté par les CCI de l'Ain, de Lyon, du Nord-Isère et par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie qui disposaient de 9% des voix. Enfin, le Syndicat Intercommunal des Communes de l'Isère concernées par la Zone Industrielle de la Plaine de l'Ain (SICZIPIA) avait eu une existence aussi fugace qu'inutile mais figurait toujours à nos statuts. En plus de ce portrait de famille compliqué, le mode de financement du SMPA prévu aux statuts était inopérant. Il laissait la structure quasi-dépendante de la commercialisation des terrains industriels. Or, de nombreux frais de maintenance du PIPA doivent être assurés quelles que soient les variations de l'industrialisation de la France ou de la performance commerciale de l'équipe.

L'idée principale a été de réduire le tour de table à des collectivités prêtes à assumer financièrement le niveau du PIPA.

Elles contribueront aux besoins de financement du Syndicat Mixte en proportion simple de leur voix. De surcroît, la répartition de ces voix suit à peu près la proportion du retour fiscal produit par le PIPA. Dorénavant, seules quatre collectivités sont membres. Le Département de l'Ain détient 50% des voix, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain 42%, la Région et le Grand Lyon ont conservé 4% chacun traduisant la dimension régionale et métropolitaine du site. Voici donc une structure relookée, revigorée et renforcée, prête pour quelques décennies supplémentaires. Forte de ses valeurs -qualité, pérennité et bien-être au travail- elle va poursuivre avec ambition sa mission : imaginer, réaliser et animer le PIPA dans l'intérêt partagé de tous et le respect des générations futures.



La parole à ...

Depuis ma prise de fonction au Pôle Emploi d'Ambérieu-en-Bugey en 2006, j'ai mesuré la chance d'avoir à proximité un parc d'entreprises dynamiques avec une activité permettant des recrutements réguliers. Mon équipe se mobilise tout au long de l'année sur des recrutements, notamment de préparateurs de commandes, de manutentionnaires, de caristes...

Dans ce cadre, nous avons organisé, le 17 juin dernier à Ambérieu, un forum pour les recrutements d'Intersport, Dimotrans et Vente Privée.

Plus de 800 demandeurs d'emploi ont été convoqués pour cette rencontre.

Des entreprises comme LCM et Vente Privée ont aussi fait le pari de «recruter autrement» grâce à la méthode de recrutement par simulation (MRS) qui met en avant les habiletés de personnes, défend l'égalité des chances et permet à des demandeurs d'emploi de démarrer une seconde vie professionnelle.

Nous avons également accompagné l'entreprise 2B Broderie dont le directeur est venu à la rencontre des demandeurs d'emploi au sein de notre agence et a pu ainsi recruter des couturières industrielles (voir PA 21). Une formule qui permet un contact direct entre l'employeur et les candidats. Depuis deux ans, nous participons activement à la journée Portes Ouvertes, organisée par la PAMPA, destinée aux créateurs d'entreprises qui souhaitent avoir des

informations sur leur statut et les aides associées. Enfin nous sommes sollicités dans le cadre de projets d'implantation de nouvelles entreprises sur le PIPA qui ont besoin de mieux appréhender le potentiel d'emploi du bassin.

Notre ambition pour les années à venir est de renforcer notre partenariat avec les entreprises du Parc et de les informer régulièrement sur les dispositifs d'aide au recrutement. Parmi lesquels, les Actions de Formation Préalable au Recrutement (AFPR), les Contrats Initiatives Emploi (CUI-CIE) mais aussi les Contrats de Génération qui, dans un contexte économique difficile, sont une opportunité pour tous.



Pascale BLANC-BRESSE
Directrice du Pôle Emploi
d'Ambérieu-en-Bugey



Découvrez
la Plaine de l'Ain

EN PLEINE CROISSANCE

Devos-Vandenhove s'épanouit sur le Parc.

Depuis avril dernier, Devos-Vandenhove s'est implanté dans son bâtiment allée des Lilas, après plusieurs années en location à Pierre Blanche.

Leader national en système d'entraînement, asservissement, automatisme et contrôle, Devos-Vandenhove a souhaité renouveler son implantation sur le PIPA par la construction d'un bâtiment de 1000 m² sur une emprise de 5000 m².

Composé d'un atelier et de bureaux, ce nouveau bâtiment a permis d'offrir un espace supplémentaire aux activités traditionnelles du Groupe que sont, la maintenance électronique,

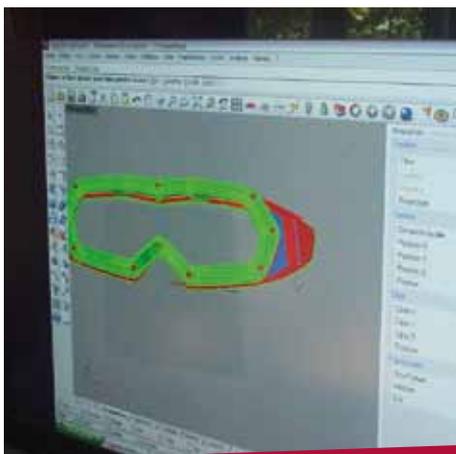
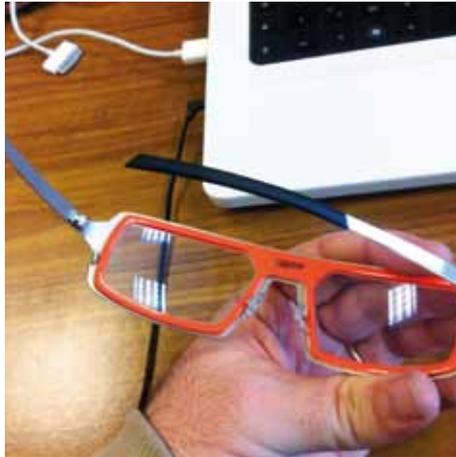
la maintenance électromécanique, la maintenance prédictive et l'électricité automatisée.

Par ailleurs, le nouvel atelier voit s'implanter de nouveaux bancs de test ainsi qu'une activité robotique.

Le développement des activités de Devos-Vandenhove sur le Parc devrait permettre d'envisager, à court terme, un renforcement des équipes techniques et commerciales.



GROS PLAN



Designer

Formation :

traditionnellement issu(e) d'une formation de 3 à 5 ans en design produit, le (la) designer doit également posséder une solide culture artistique (stylisme, architecture...).

Mission :

le (la) designer participe à la définition des gammes de produits, propose ses projets et suit l'élaboration jusqu'à la fabrication.





Inventaire "faune-flore", une étude grandeur nature sur le Parc !

La directive européenne qui instaure l'obligation de diagnostic préalable à toute implantation a pour enjeu principal d'éviter que l'activité économique ne se développe en sacrifiant la biodiversité. L'étude d'impact que doit conduire l'industriel avant la construction d'une usine cherche notamment à identifier les espèces protégées sur le site. Leur découverte éventuelle entraîne l'obligation de leur prise en compte dans le projet. Il s'agit d'éviter ou de réduire les impacts négatifs significatifs sur les espèces protégées recensées. Lorsque des impacts résiduels significatifs persistent, il apparaît alors nécessaire de «compenser» la surface de leur zone de vie par une surface au moins égale. Pour les espèces les plus menacées, la surface de compensation peut atteindre 10 fois l'habitat naturel initial. Déjà exemplaire dans la démarche environnementale (certification EMAS, iso 14001, refuge LPO...), le PIPA a choisi de faire réaliser cette étude sur l'ensemble des espaces restant à commercialiser sur le Parc. De la sorte, les implantations se font, dès l'origine, sur des parcelles présentant les enjeux écologiques les plus faibles.

Le SMPIPA fait actuellement réaliser l'inventaire de la faune et de la flore sur l'intégralité du Parc.

Cette étude de grande envergure permettra de disposer d'un document détaillé pour chaque type de parcelle.

L'objectif est de détenir un inventaire suffisamment récent pour être sûr qu'aucune espèce menacée ne le soit par un bulldozer d'un chantier.



▲ *Le Crapaud calamite ou Crapaud des joncs.*



▲ *Plaques chauffantes pour reptiles.*

Les espèces remarquables peuvent ainsi demeurer dans leur biotope naturel. Pendant quatre saisons, de jour comme de nuit, les experts du cabinet Biotope inventorieront la flore et scrutent le sol et les airs à la recherche de traces de mammifères, d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux ou d'insectes. D'ores et déjà, trois espèces d'amphibiens ont été repérées, vivant tranquillement à proximité des bassins de rétention des eaux pluviales.

L'étude réalisée sur la totalité du Parc est un projet pilote mené en collaboration entre le SMPIPA et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Cette initiative novatrice permettra d'organiser la préservation des espèces remarquables et protégées dans des conditions optimales, tout en proposant aux industriels des inventaires à jour pour leurs études impacts.

Et leur faire gagner le temps d'un inventaire qui doit être réalisé sur un cycle de 4 saisons préalablement à la demande d'autorisation d'exploiter... !

PPI*, la sécurité à grande échelle !

Organisé par la préfecture, la Protection Civile et le CODIS en collaboration avec le SMPIPA, le *Plan Particulier d'Intervention a permis la mise en œuvre, en conditions réelles, des procédures à suivre en cas d'incident majeur.



Selon un scénario proposé par BASF (une fuite de gaz toxique), le processus d'alerte et de confinement a été activé sur l'ensemble du Parc, sous le regard d'observateurs postés aux endroits stratégiques. Les entreprises avaient été informées, dans des termes intentionnellement vagues, de la probabilité d'un exercice. Le jour J, les sirènes, signaux d'alerte et autres systèmes d'informations se sont déclenchés simultanément pour activer les procédures de secours et déceler d'éventuelles faiblesses.

À la suite de l'exercice, une réunion s'est

tenue en préfecture pour effectuer un retour d'expérience. Les conclusions de l'exercice ont été jugées très satisfaisantes et la Préfecture a notamment souligné l'importance de l'outil d'alerte du Parc. L'automate d'appel Viappel en fonctionnement sur le PIPA a démontré son efficacité pour l'alerte rapide des entreprises. Concernant les pistes d'amélioration, la puissance des sirènes semble perfectible, de même que l'accès au Parc des visiteurs en cas d'accident majeur.

Par ailleurs, la Préfecture est en phase de mise à jour de son DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) consultable en ligne :

<http://data01.ain.pref.gouv.fr/ddrm/DDRM2011.pdf>



Déclaration environnementale simplifiée, toutes les données à disposition.

La version 2012 de la Déclaration est disponible au bureau du SMPIPA, avenue des Bergeries.

Comme chaque année, les indicateurs relatifs à la certification EMAS sont rendus publics. Les entreprises du Parc peuvent s'en procurer un exemplaire au SMPIPA ou télécharger le document à l'adresse suivante :

<http://www.plainedelain.fr/wp-content/uploads/2013/05/Declaration-Environnementale-simplifiee-2012.pdf>



BIENVENUE !

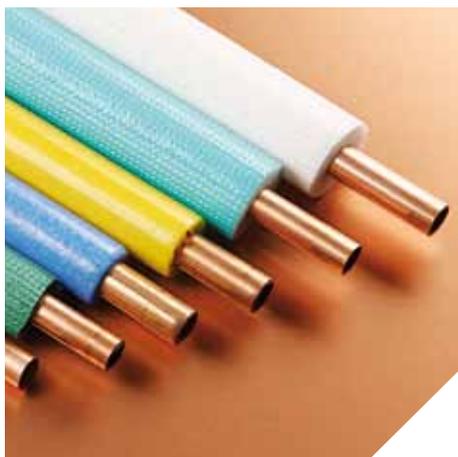


▲ Acti-Parc "les Érables", le petit chez soi du PIPA...

Créé à la demande du SMPIPA, l'Acti-Parc est un concept novateur pour s'implanter sur une emprise propre de moindre surface. Une solution d'accueil pour entreprises en développement...

Offre intermédiaire entre le locatif (Baccoliers, Fenières...) et l'achat individuel, l'Acti-Parc permet, en mutualisant le foncier, l'implantation de petits bâtiments (entre 200 et 600 m²) sur une emprise lotie en copropriété. L'intégration paysagère, les aménagements fonctionnels et les économies d'usage ont guidé la conception de ces bâtiments ouverts sur leur environnement. Devenu réalité, le projet offre une dernière disponibilité sur un lot de 2 000 m² à bâtir. Renseignements : contact@softbuilding.fr.

▲ Copper Distribution, le cuivre est "tendance" sur le Parc !



Négociant en cuivre professionnel, Copper Distribution s'implante sur le PIPA, choisi pour sa sécurité et la proximité des axes majeurs.

Spécialisé dans le négoce de barres et couronnes de cuivre, distribuées dans la France entière, Copper Distribution construit son bâtiment de 2 200 m² sur le Parc. Reconnu pour son expertise en cuivre sanitaire/frigo, cuivre médical et cuivre industriel, Copper Distribution souhaitait un emplacement sécurisé lui permettant de tenir ses engagements de livraison en 48h. Eddy Vanmarisse et Philippe Mas, dirigeants associés, ont donc choisi le PIPA pour son adéquation avec leurs exigences.

▲ Fronius, un leader mondial s'implante sur le Parc !

La référence mondiale en robotique de production, Fronius, ouvre son agence Rhône-Alpes/PACA sur le PIPA. Un choix lié, entre autres, à la proximité de l'aéroport St-Exupéry.

Entreprise familiale autrichienne, Fronius conçoit, développe et fabrique des robots sur-mesure destinés à la production industrielle. Cette spécialisation de très haute technologie personnalisée implique une grande réactivité et la proximité immédiate avec le client final. C'est pourquoi Fronius a choisi le PIPA pour implanter son agence régionale au cœur des axes de communication majeurs de Rhône-Alpes. Un choix stratégique pour ce leader industriel de pointe.



▲ Eddyfi choisit le PIPA comme base européenne et au-delà...



Spécialisée dans les équipements d'essais non destructifs pour l'inspection à haute précision des surfaces et des tubes, Eddyfi, société canadienne, ouvre une filiale européenne dont le siège est aux Fenières.

L'implantation sur le PIPA répond au souhait d'Eddyfi de couvrir la zone Europe-Moyen Orient pour ses productions et prestations, au plus près des besoins spécifiques de cette partie du monde. Le choix du Parc s'est établi sur la base de cette décision stratégique, le PIPA répondant aux exigences élevées d'Eddyfi quant à la rapidité d'intervention et de livraison de ses équipements. Aux Fenières, Eddyfi dispose désormais d'un laboratoire de développement d'application, d'une salle de conférence et formation, d'un laboratoire d'étalonnage et de réparation, et d'un entrepôt pour le stockage de sondes d'inspection de tubes. Une implantation complète pour une entreprise de haute technicité.

“ Bienvenue à tous ces nouveaux implantés !

SOUS LA SERRE

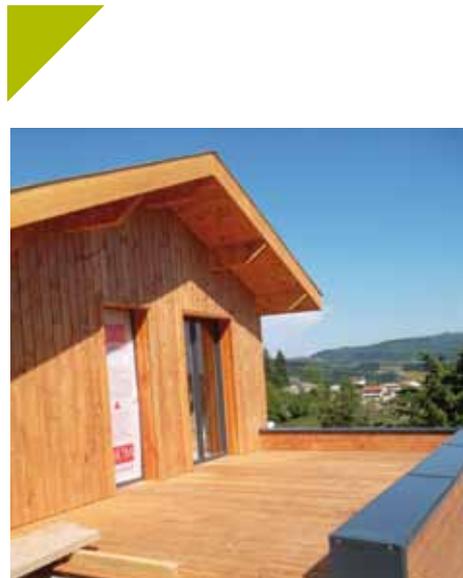
Avenir Bois Charpente, le bois dans toutes ses dimensions

Créée par Morgan Cornefert et Sébastien Nique, Avenir Bois Charpente réalise tous les éléments en bois des habitations. De la charpente à la maison complète en passant par l'isolation en fibres de bois, tout est fabriqué en bois locaux et taillé sur-mesure. Du "made in Pampa"...

Morgan Cornefert et Sébastien Nique travaillent le bois et ses dérivés avec une démarche écologique exigeante. Outre les maisons ou extensions obéissant aux critères de la norme BBC, les charpentes et les terrasses qu'ils réalisent sont toutes fabriquées en bois provenant de scieries locales. Ils se sont, par ailleurs, spécialisés dans le sarking, un mode d'isolation compacte particulièrement adapté aux



rénovations qui laisse les combles libres et la charpente apparente. Tout est taillé dans leur atelier de la Pampa, pour des réalisations vraiment uniques !



Pampa, la pépinière ouvre ses portes...

Comme chaque année, la Pampa co-organise une Journée Portes Ouvertes aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Une occasion propice aux échanges avec les professionnels de l'accompagnement des entrepreneurs.



Le 4 avril dernier, la Pampa participait à la JPO initiée par le réseau Rhône-Alpes des pépinières d'entreprises. De nombreux partenaires professionnels (CCI, CMA, avocat, banque, Oséo, Centre des Impôts, Pôle Emploi...) étaient présents pour mettre leurs savoirs et conseils à disposition des entrepreneurs. Parmi les thématiques abordées, "les 10 clés pour entreprendre" et "les clés d'un financement réussi" ont suscité l'intérêt des visiteurs, tout comme les entretiens personnalisés organisés dans les ateliers et bureaux de Pampa. Cette journée a permis de nouer des contacts à suivre avec des entrepreneurs très intéressés par la pépinière.



SUR LE POUCE

Les "Halles de Saint-Vulbas" changent de tête !

Depuis janvier, le restaurant du Parc a un nouveau propriétaire et un nouveau décor.

Ces changements préservent néanmoins les bonnes habitudes des «Halles», une ouverture quotidienne tous les midis et des buffets copieux. Jean-Christophe Paris et son équipe

vous accueillent également sur la terrasse brumisée rénovée... lorsque le temps le permet. Au total, 400 couverts à disposition des entreprises du Parc et de leurs visiteurs.



NEWS

API Diffusion, l'équipement à votre image

Créée par FIPA et 2B Broderie, API Diffusion personnalise les objets et textiles.

Nouvelle agence de publicité par l'objet, API Diffusion est principalement dédiée aux entreprises du Parc pour leur permettre de réaliser le marquage de leurs équipements, cadeaux et événements.

Présent chez FIPA (voir ci-dessous), Vincent Herrada étudie tous les projets de personnalisation.



OBJETS ET TEXTILES PUBLICITAIRES

FIPA, extension du domaine de la vente

Projet d'agrandissement en cours de réalisation, le nouveau site de vente aux professionnels de FIPA ouvrira en juillet.

650 m² viendront offrir de l'espace aux fournitures de maintenance industrielle commercialisées par FIPA.

Cette extension de locaux rime avec extension de gammes, notamment en visserie et fixations.

Ainsi, FIPA consacrera 300 m² du bâtiment à la vente aux professionnels.



Auranove siège aux Baccoliers

Après un démarrage réussi à la Pampa, le cabinet d'ingénierie technique Auranove s'est installé aux Baccoliers en mai.

Spécialisé dans l'ingénierie des lots techniques du bâtiment et notamment des salles blanches, Auranove multiplie les références. Que ce soit en maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage, Jean-François Chauvin et Giuliano Russo, créateurs d'Auranove assurent la conception et la réalisation de locaux à environnement maîtrisé (bunker radio, laboratoires d'analyses, salles blanches...).

Une spécialité hautement technique qui leur a permis de travailler pour Safran, l'École Centrale de Lyon ou le CHU de Besançon.

La Cressonnière du Bugey, la santé dans un panier.

Cultivés dans un "jardin de cocagne", les légumes bio de la Cressonnière font vivre 20 personnes en insertion. Ils peuvent être livrés chaque semaine sur le PIPA, par abonnement.

Créé par Envol, le jardin d'insertion "La Cressonnière du Bugey" cultive les légumes et la solidarité. En s'abonnant pour 6 mois minimum, les adhérents consommateurs reçoivent un panier de légumes bio frais sur le Parc et s'impliquent dans une démarche solidaire permettant

la qualification et l'insertion professionnelles de 20 salariés. Certifiées AB par Ecocert, les productions de "La Cressonnière du Bugey" sont cultivées à St-Maurice-de-Rémens et livrées sur le PIPA par Envol. Renseignements au 06.44.25.95.40.

www.plainedelain.fr, le site fait peau neuve !

Plus d'images, plus d'informations, de nouvelles rubriques, le site internet du Parc a été entièrement repensé pour une meilleure visibilité.

Offres foncières, offres d'emploi, "découvrir", "s'implanter", "vivre sur le Parc"... Surfez facilement dans les pages du nouveau site internet du PIPA et découvrez sa richesse. Pour visiter le Parc de l'autre bout du monde ou de chez soi.

Fête du Parc, un samedi au soleil !

Au programme, un tournoi de foot interentreprises, un concours de sarbacane, une paella pour 200 personnes, un concert de rock et une fresque entre autres activités... Dès le matin, les équipes de foot se sont échauffées pour le tournoi qui a vu la victoire de l'équipe LCM, devant Plastic Omnium et Barilla. Mais les amateurs de volley n'ont pas été oubliés et se sont succédé toute la journée sur le terrain, pendant que les enfants participaient au Défi'land et au concours de sarbacane animés par la commission Sports et Loisirs du Club. Yan Chambon, caricaturiste, a croqué les volontaires

Rendez-vous annuel convivial, la Fête du Parc a bénéficié d'une éclaircie bienvenue pour son édition 2013. Une chance pour les quelques 300 participants venus "sur un air de vacances"...

qui ont pu repartir avec un souvenir humoristique de cette grande fête. Petits et grands se sont retrouvés pour réaliser une fresque géante sous l'égide du collectif de graffeurs "La coulure" et déguster la paella du Buisard Ganathain. L'après-midi, les Walnut Groove ont fait monter la température lors d'un concert rock en plein air (devant la fresque) avant la finale du tournoi de foot. Comme chaque année, la bonne humeur était le fil conducteur d'une Fête du Parc qui porte bien son nom. Rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux !



Un coach du siècle à l'AG du Club !

Daniel Costantini, entraîneur légendaire de l'équipe de France de handball - les Barjots - était invité à partager son expérience et son savoir-faire managérial avec les membres du Club des Entreprises.

C'est sur "l'analogie entre le monde du sport et celui de l'entreprise" que D. Costantini a animé sa conférence, devant un auditoire attentif et concentré. En effet, les similitudes entre ces deux univers sont assez nombreuses pour que l'on puisse établir des parallèles dans le management de ces collectifs humains.



Pour D. Costantini, l'essentiel pour réussir est que chacun "maîtrise ses savoir-faire et se sent[e] bien dans le collectif". Un objectif qu'il propose aux managers d'encourager grâce à trois règles de synergie: allouer des tâches claires et définies à chacun, faire coopérer les individualités et délimiter des zones de terrain claires pour tous. Il suggère également que les managers fassent preuve d'écoute, de curiosité et d'empathie pour leurs collaborateurs managés. Nul doute que ces secrets de champion auront été précieux pour tous les auditeurs présents.

"Plaine détente", la pause-crédation.

Le 21 juin, Samada a fêté la musique sur la Plaine. Une Plaine détente chorale et rythmique ouverte à tous. L'occasion d'applaudir les choristes du PIPA et de découvrir les percussions corporelles...

Entre midi et 2, Samada a ouvert ses portes aux choristes du PIPA venus présenter leurs créations dans un vaste répertoire. Puis toutes les personnes présentes ont été invitées par Clément Lachaize (chef de chœur) à une séquence rythmique de percussions corporelles. Une heureuse découverte pour beaucoup... Un cocktail a clôturé ce moment joyeux.

"myplainedelain.fr", la plate-forme collaborative du territoire...

Porté par le Club des Entreprises, le projet de plate-forme d'échanges entre dans une phase plus opérationnelle. Outil collaboratif commun, "My Plaine de l'Ain" fédère les acteurs du territoire, au sens large.

Il est aisé de constater que, aujourd'hui, les réseaux sociaux ont créé un mode de communication transversal qui rassemble les individus par centres d'intérêt et affinités personnelles, au-delà des clivages traditionnels (sociaux, culturels...). C'est sur cette dynamique que le Club a pris appui pour proposer "myplainedelain.fr" à tous les acteurs du territoire. Ce réseau social à échelle humaine part du postulat que le territoire géographique de la Plaine est une aire d'ambitions communes. "myplainedelain.fr" sera donc ouverte sur 6 grandes thématiques: emploi-formation, environnement, transports-

logistique, citoyenneté, culture-loisirs, business; à même de générer des échanges dynamiques d'idées. Ainsi, le réseau social "myplainedelain.fr" mettra en relation les individus et entités collectives impliqués dans l'évolution du territoire, sans distinction de statut. De la sorte, la communauté créée par cet outil sera le reflet d'une réalité concrète dans laquelle l'humain est, tour à tour, salarié, résident, acteur social, flâneur et, avant tout, citoyen... Actuellement dans sa version bêta, "myplainedelain.fr" devrait être pleinement opérationnel début 2014.



PLAINE ATTRACCIONS

Directeur de publication : Jean Chabry
Rédaction : Anne-Laure Néron
Rédacteur en chef : Hugues de Beauvry
Création graphique : TBWA Corporate Lyon
Contacts et abonnement : Pascale André, Caroline Praticco
Photos : S. Rambaud, Devos-Vandenhove, H. Martin, D. Uster, A.-L. Néron, Copper Distribution, M. Cornéfert, Archiplus, G. Deport, A. de Nuchèze, C. Bordet.

Pour recevoir "plaine attractions"
Syndicat Mixte du Parc Industriel
de la Plaine de l'Ain
1580, avenue des Bergeries
01150 Saint-Vulbas
T33(0)4 74 61 53 78 - F33(0)4 74 61 51 01
Pour consulter en ligne "plaine attractions"
www.plainedelain.fr



CALENDRIER SPORT & LOISIRS

▲ SAMEDI 28 SEPTEMBRE
10 km "nature"

▲ SAMEDI 26 OCTOBRE
Semi-marathon de Saint-Vulbas et
Foulées Villibadoises (10 km)

▲ MERCREDI 13 & 20 NOVEMBRE
Tournoi de bowling de Vaux en Bugey

▲ JEUDI 5 DÉCEMBRE
Remise des prix

Contact : geraldine.deport@plainedelain.fr ou 04 74 46 54 13